

Tous connaissent les développements rapides de cette Institution du Bon-Pasteur. En 1856, se construisit le premier édifice de cet Asile; en 1860, s'élevait l'aile qui fait face à la rue Saint-Amable, principalement destinée à l'usage des classes des jeunes filles de ce quartier; la chapelle fut à son tour construite en 1868; et l'aile dite de Sainte-Madeleine fut bâtie en 1874.

Depuis cette époque, l'œuvre du Bon-Pasteur a vu naître et grandir d'autres œuvres qui se rattachent essentiellement à la sienne. Ce sont: l'Hospice Saint-Charles, qui reçoit les petites filles pour les écoles de la réforme et de l'industrie; l'Hospice de la Miséricorde, et plusieurs maisons d'éducation, modèles et académiques, dispersées dans les différentes parties de cette Province et aux États-Unis. L'enseignement a été confié aux Religieuses du Bon-Pasteur de Québec comme un moyen de recrutement pour leur personnel religieux, et surtout comme un moyen de subsistance.

II

Mais, si nous avons eu le bonheur de voir naître et grandir cette œuvre dans l'espace de quelques années sous le souffle d'une charité ardente et avec les aumônes abondantes des âmes dévouées, il faut admettre aussi que les développements rapides de ces œuvres diverses ont créé des besoins multiples auxquels il faut pourvoir aujourd'hui. Les besoins de l'œuvre du Bon-Pasteur de Québec ont considérablement augmenté depuis 1875, en rapport avec l'accroissement de la population de la ville: d'un autre côté, les sources de revenus ne se sont pas développées dans les mêmes proportions. De plus, tous ces divers édifices suffisants alors, en 1875, ne le sont plus aujourd'hui.

Dès 1875, la maison admettait sous son toit le nombre de Pénitentes qu'elle pouvait contenir, une moyenne par année de 108 à 110. Cette œuvre est restée stationnaire depuis. Cependant, si, dans l'ordre matériel, on admet la nécessité de suivre les exigences du progrès et du développement d'une population pour lui assurer le confortable de la vie, refuserons-nous de reconnaître que, dans l'ordre moral, la même nécessité et les mêmes exigences s'imposent impérieusement. On comprend de là qu'il y a nécessité de développer et d'augmenter cette Institution pour satisfaire aux exigences du nombre. Autrement, l'œuvre restera comme paralysée. Et voilà en toute réalité la condition présente de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec. Les Sœurs Directrices de cette Institution ont toujours admis au Refuge le plus grand nombre possible de Pénitentes: les demandes sont toujours si nombreuses! Mais aujourd'hui, en dépit de leur zèle et de leur dévouement, les Sœurs se trouvent dans la pénible nécessité de n'admettre qu'un bien petit nombre de ces personnes, chaque année. Les sources de revenus n'ont pas augmenté, au contraire, elles sont considérablement diminuées pour cette Institution; et de plus les édifices sont devenus tout-à-fait insuffisants, trop exigus. Le noviciat est de beaucoup plus nombreux, l'aile construite pour les classes des enfants du quartier ne suffit plus; il en était de même de la maison consacrée à l'œuvre de la réforme et de l'industrie, confiée à leurs soins. Heureusement que l'Institution a pu faire récemment l'acquisition de l'Hôpital de la Marine pour y placer ses enfants de la réforme et de l'industrie. En conséquence, la maison actuelle sur la rue Saint-Amable,